



ZOOM SUR...

Château-Paillot
Place du Champ de Mars
Boulevard Gambetta



Des dispositions spécifiques du Plan Local d'Urbanisme peuvent permettre de préserver des spécificités urbaines indépendamment de toute autre protection. Elles permettent de valoriser un caractère bâti de qualité tel qu'on peut le retrouver sur quelques éléments immobiliers du quartier du Château Paillot. Le Plan Local d'Urbanisme permet ainsi de conserver et de mettre en lumière une qualité urbaine originale.



On retrouve dans ces quartiers des formes urbaines variées. Ainsi, le Champ de Mars regroupe des constructions typiques de tissu faubourien : un front bâti linéaire et homogène. Il remplit d'ailleurs une fonction de pôle de centralité par les commerces, services et événements comme Chaumont Plage ou les Fêtes foraines qu'il abrite. Le Plan Local d'Urbanisme confortera ces petits pôles de proximité en favorisant l'implantation de commerces en pied d'immeuble.



L'urbanisme contemporain doit permettre une mixité des fonctions d'habitat, entre individuel et collectif. Le Plan Local d'Urbanisme invite à cette mixité mais en imposant le respect de la qualité urbaine environnante. Cela permet ainsi de conserver la qualité d'un tissu urbain composé de maisons de ville dans les secteurs évoqués ici.